Saint Germain du Bois

Bulletin municipal 2021

La vie municipale – le mot du maire

Chers San Germinoises et San Germinois.

La date du 15 mars 2020 restera gravée à jamais dans l'esprit de chacun d'entre nous. J'ai une pensée particulièrement émue envers tous ceux qui nous ont quittés.
Alors que l'Homme sait marcher sur la Lune depuis plusieurs décennies, face au monde infiniment petit des virus l'ensemble de notre planète Terre s'est retrouvé très vulnérable, voire fragilisé.
La pandémie requalifie l'essentiel et le superflu, le nécessaire et le contingent, l'important et le futile.
A force de tout avoir, parfois, c'est un peu comme si on n'avait rien du tout. Quand le pire sera derrière nous, profitons des petites choses, en réalisant combien parfois elles sont bien grandes.
Malgré tout cela, la vie communale continue et notre bulletin vous présente l'actualité de l'année.
L'installation de la nouvelle assemblée a pu être mise en place le 26 mai et depuis nous travaillons à bâtir des projets au bénéfice de la collectivité.
Notre équipe a de nombreux projets en cours, notamment le premier chantier qui vient de démarrer, la rénovation de la place du 8 mai 1945 et la sécurisation de l'entrée de l'agglomération route de Louhans.
Notre MSAP a été labélisée Maison France Services depuis le 1er septembre. Nos services administratifs vont être amenés à évoluer.
Nous redoublons d'efforts dans les partenariats pour cofinancer tous nos projets afin de pouvoir continuer d'investir.

Nos commerçants, artisans, associations ont vécu une année très difficile et bien triste. Je souhaite que 2021 leur apporte à nouveau la volonté indéfectible et la joie d'animer notre village et je sais pouvoir compter sur eux afin de garder notre commune attractive où il fait bon vivre.

Je n'oublie pas non plus de saluer notre corps médical local, tout confondu, qui a su nous protéger avec professionnalisme.
Je remercie également tous les bénévoles qui ont su nous apporter leur soutien dans ces moments difficiles.
Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance et le personnel des services techniques, administratifs et scolaires qui ont effectué un travail remarquable afin que le service public subsiste malgré les contraintes.
Dans ces moments difficiles nous avons su relever collectivement le défi qui se présentait à nous. Lorsque nous sortirons de cette crise sanitaire, nous en sortirons plus forts, car nous aurons su être réactifs et solidaires.

Je vous souhaite chers concitoyens, une bonne lecture et je vous présente mes sincères vœux de bonne et heureuse année 2021.

Prenez encore soin de vous.

Nadine Robelin, Maire.

Sommaire

Vie municipale 1

Saint Germain au quotidien 6

Bien vivre à Saint Germain 12

La page d'histoire 19

La communauté de communes 25

Bienvenue à 31

Secrétaire Générale

Nathalie DUMEY

Services administratifs

Séverine MAZUY
Michelle LEVRIER
Sandrine BUGUET
Magali GONIN-PALTHEY

Services techniques

Christian BUGAUD
Olivier BONFILOU
Cyril DUBOIS
Patrice MARTIN
Patrick NALTET
Nicolas PROST

Affaires scolaires, périscolaires - Entretien bâtiments- Tourisme - Ecomusée

ARTUS Marie-France : *École, Périscolaire*
BOIVIN Françoise : *Périscolaire, Entretien des bâtiments*
DORIER Clémence : *Périscolaire, Entretien des bâtiments, Camping, Conciergerie, Écomusée*
FEVRE Chantal : *Périscolaire, Transport scolaire, Écomusée*
MICHAUD Isabelle : *Périscolaire, Entretien des bâtiments, Écomusée*
MOISSON Josette : *École, Périscolaire*
ROY Corinne : *Périscolaire, Entretien des bâtiments, Camping*

Les élus

Maire : Nadine ROBELIN
1er adjoint : Jean-Claude VIEUX
2ème adjoint : Françoise MARIZY
3ème adjoint : Patrice CALVEZ
4ème adjoint : Aurélie SERVAN
5ème adjoint : Gaëtan MOISSON

Les conseillers municipaux

Jean-Paul CAVARD
Christiane ESTELA
Christian BOSCH
Francis PILETTE
Catherine MARTIN
Catherine HUSSON
Annick BONIN
Pascal PAGET
Sylvie GAY
Blandine GROS
Rémi BOURGUIGNON
Pascale LAURAIN
Florent CHAUX

Commissions municipales - Délégués et représentants 2

VIE ASSOCIATIVE
(fêtes, sociétés, sport)
ROBELIN Nadine
MOISSON Gaëtan
SERVAN Aurélie
BONIN Annick
PILETTE Francis
GAY Sylvie
ESTELA Christiane
PAGET Pascal
GROS Blandine

JEUNESSE
(école, cantine, vie scolaire, conseil jeunes)
ROBELIN Nadine
MARIZY Françoise
MARTIN Catherine
GAY Sylvie
BOURGUIGNON Rémi
BONIN Annick

FINANCES
ROBELIN Nadine
VIEUX Jean-Claude
PILETTE Francis
MOISSON Gaëtan
CALVEZ Patrice
BOSCH Christian
ESTELA Christiane
PAGET Pascal
MARTIN Catherine

PERSONNEL COMMUNAL
ROBELIN Nadine
BOSCH Christian
VIEUX Jean-Claude
CALVEZ Patrice
MOISSON Gaëtan
SERVAN Aurélie
PILETTE Francis
MARTIN Catherine

MARCHES FOIRE-TOURISME
(expansion agricole, vie agricole)
ROBELIN Nadine
SERVAN Aurélie
LAURAIN Pascale
BOURGUIGNON Rémi
PILETTE Francis
MARTIN Catherine
ESTELA Christiane
CAVARD Jean-Paul
BONIN Annick
PAGET Pascal

ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE
ROBELIN Nadine
MARIZY Françoise
HUSSON Catherine
SERVAN Aurélie
PILETTE Francis
MARTIN Catherine

COMMUNICATION CULTURE
(site internet, bulletin municipal)
ROBELIN Nadine
CALVEZ Patrice
HUSSON Catherine
LAURAIN Pascale
MARIZY Françoise
PAGET Pascal
ESTELA Christiane

URBANISME
(travaux publics, chemins, voirie, place, bâtiments, cimetière)
ROBELIN Nadine
VIEUX Jean-Claude
SERVAN Aurélie
BOSCH Christian
PILETTE Francis
CAVARD Jean-Paul
CHAUX Florent
MARTIN Catherine
GROS Blandine
MOISSON Gaëtan

OUVERTURE ET ANALYSE DES PLIS
ROBELIN Nadine VIEUX Jean-Claude

Commission Communale d'Action Sociale CCAS
ROBELIN Nadine
CAVARD Jean-Paul
GROS Blandine
GAY Sylvie
BONIN Annick
MARTIN Catherine
PRIN Brigitte
LAMBEY Norbert
BEER Simone
DAVID Daniel
VALLOT Andrée

Communauté de Communes
Siège 8 rue Pontpierre, Saint Germain du Bois
ROBELIN Nadine
VIEUX Jean-Claude
SERVAN Aurélie
CAVARD Jean-Paul
ESTELA Christiane
CHAUX Florent
MARIZY Françoise
MOISSON Gaëtan

Maison de retraite
Commission administrative
Conseil d'établissement
MARIZY Françoise
MARTIN Catherine

SPANC
Siège : Mairie de Serley
(Collecte des déchets ménagers)
CAVARD Jean-Paul
CHAUX Florent

SI des Eaux de la Seillette
Siège : Mairie de Saillenard
(Réseau de distribution eau potable)
Jean-Claude VIEUX
Florent CHAUX

Comité Territorial SI d'électrification des Campagnes de la Bresse
VIEUX Jean-Claude
BOURGUIGNON Rémi
Suppléant :
PILETTE Francis

Comité National d'Action Sociale
MARIZY Françoise
Suppléant : CALVEZ Patrice

Ecomusée
CAVARD Jean-Paul

Correspondant défense
PILETTE Francis

Bresse Initiative
MOISSON Gaëtan

Agence Technique Départementale
VIEUX Jean-Claude

Le budget 2020 a été validé par le conseil municipal du 18 juin 2020. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases des différentes décisions prises avant le vote du budget et a été validé par la Commission Finances le 9 juin 2020.

Il est établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,

- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,

- De mobiliser des subventions auprès des différentes instances (Europe, Etat, Région, Département, Agence de l'Eau) chaque fois que possible.

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (garderie périscolaire, bus, cantine, camping, locations de salles et de logements, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les frais de personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	550 000	Excédent brut reporté	1 328 700
Dépenses de personnel	765 000	Recettes des services	51 000
Autres dépenses de gestion courante	216 800	Impôts et taxes	980 300
Dépenses financières	33 700	Dotations et participations	663 700
Charges exceptionnelles	4 000	Autres recettes de gestion courante	130 000
Atténuation produits	117 800	Recettes exceptionnelles	
Dépenses imprévues	39 400	Recettes financières	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	40 000	Autres recettes	
Virement à la section d'investissement	1 387 000	Produits (écritures d'ordre entre sections	
Total général	**3 153 700**	**Total général**	**3 153 700**

Fiscalité 2020

Les taux des impôts locaux proposés pour 2020 sont restés inchangés par rapport à 2019 :

- concernant les ménages

. **Taxe d'habitation**
En cours de suppression
. **Taxe foncière sur le bâti.**
17,60 %
. Taxe foncière sur le non bâti
44,97 %

- concernant les entreprises
Cotisation foncière des entreprises (CFE)
16,22 %

La section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	517 900	Virement de la section de fonctionnement	1 387 000
Remboursement d'emprunts et opérations financières	109 300	FCTVA	65 800
Travaux de bâtiments	407 000	Dotations – Fonds divers	518 200
Travaux de voirie	706 500	Cessions d'immobilisations	
Autres travaux	385 000	Taxe aménagement	
Autres dépenses	25 000	Subventions	139 700
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Emprunt	
		Produits (écritures d'ordre entre section)	40 000
Total général	**2 150 700**	**Total général**	**2 150 700**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Principaux projets de l'année 2020

- Aménagement de la place du 8 mai 1945
- Réfection de voiries (route de Chalon)
- Enfouissement des réseaux électriques et Télécom (route de chalon, une partie du bourg)
- Acquisition d'engins pour les services techniques
- Réhabilitation de la maison médicale
- Réfection de l'étang de la Tuilerie
- Travaux d'acoustique dans les salles périscolaires
- Etude des réseaux d'eaux pluviales

Budget assainissement

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	Total	136 370	80 092	- 56 278
	Résultat antérieur	0	56 278	+ 56 278
	TOTAL 42% des dépenses	**136 370**	**136 370**	**0**
Investissement	Total	187 790	171 525	- 16 265
	Résultat antérieur	0	16 265	+ 16 265
	TOTAL 58 % des dépenses	**187 790**	**187 790**	**0**
	TOTAL BP 2020 100 %	**324 160**	**324 160**	**0**

Budget Bois des Rampes

Ce budget ne concerne plus que le bâtiment situé sur la zone du bois de rampes, propriété de la commune.

De nouvelles élections se sont tenues le 30 novembre à l'école élémentaire en présence d'un adjoint ; le protocole sanitaire a bien sûr été respecté.

Nous tenons à remercier les enseignants pour leur participation et l'organisation de ce vote.

Tous les élèves pouvaient voter et choisir parmi 22 candidats.

Au final, 12 enfants de CM1 et CM2 ont été élus, la parité ayant été bien respectée.

Voici la liste des jeunes élus :

Pendant 3 ans, ils représenteront leurs camarades et nous feront part de leurs attentes pour le bien-être des jeunes sangerminois. Ils découvriront le fonctionnement d'une mairie et deviendront partie prenante de la vie démocratique de Saint Germain du bois. Ils seront également invités à participer à toutes les manifestations communales.

Nous tenons à les féliciter et les remercier pour leur investissement au sein de la vie locale : nous attendons leurs propositions et tâcherons d'être à leur écoute.

Si les conditions sanitaires le permettent, Madame le Maire et son Conseil Municipal seront heureux d'accueillir ces nouveaux élus et de mettre officiellement en place ce Conseil Jeunes courant janvier 2021.

Etat Civil 2020
de janvier à novembre

Naissances : 8

Reconnaissances : 7

PACS : 5

Mariages : 4

Décès : 37

Nos doyens de la commune

Mme Marie CONRY née STRIMBERG a fêté ses 105 ans le 4 juillet dernier et son frère M. Eugène STRIMBERG a fêté ses 100 ans le 5 juillet.

A l'année prochaine.

« Pour devenir centenaire,

il faut commencer jeune. »

Proverbe russe

Travaux Route de Chalon

Les premiers travaux entrepris en 2019 route de Chalon sont des travaux d'assainissement avec la pose d'un poste de « relevage ». Par la suite la conduite d'eau étant ancienne, la SAUR a décidé de la remplacer : pose d'une conduite en fonte Ø 150 avec la reprise complète des branchements jusqu'au compteur. La fin des travaux est prévue début février 2021.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication de la route de Chalon ont débuté le 14 mai 2020 avec l'entreprise GASQUET.

Le terrassement a été réalisé afin de permettre les travaux de réfection de la voirie du 20 au 24 juillet.

Les raccordements électriques dans les coffrets ainsi que l'éclairage public sont en cours d'achèvement.

La dépose du vieux réseau ainsi que des poteaux sera réalisée en fin d'année 2020, début 2021.

Travaux Réfection bibliothèque

La peinture a été refaite, des lames de vinyle imitation parquet ont été posées.

Etang de la Tuilerie

- Renforcement de la digue avec de l'enrochement.
- Nettoyage du fond de l'étang, curage.
- Remise en état de la vanne d'évacuation.

Peinture Chalet n°5

Réfection des peintures extérieures.

Clôture du terrain de pétanque

Pose d'une clôture en bois vers le terrain de pétanque (société MUTELET).

Travaux Place du 8 mai
Parking salle des fêtes

1ère étape : Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications par le SYDESL

Installation d'une borne pour l'alimentation des véhicules électriques.

Modification de l'éclairage public : implantation de nouveaux mâts et de nouvelles lampes led ainsi que dans le passage entre l'église et la mairie.

Travaux Place du 8 mai
Parking salle des fêtes

2ème étape : Travaux d'aménagement, décaissement, remblaiement, enrobé, place de parking en dalles alvéolées, bordures et nouvelle matérialisation au sol, conservation du local « bascule » pour sa mise en valeur.

Tracteur

Remplacement de l'ancien tracteur par un nouveau tracteur plus puissant et plus stable dans diverses interventions de fauchage et de débroussaillage.

Benne

Achat d'une benne type TP tri benne pour le transport de matériaux divers.

Tractopelle

Remplacement du tracto-pelle par un tracto CASE plus puissant et présentant de nouveaux avantages au niveau de la sécurité (curage fossé, intervention sur divers réseaux et tranchées, chargement …).

Projets à venir

Projets reportés en 2021

Maison médicale : Réhabilitation de la maison médicale (création d'un ouvrant par bureau, remplacement de la porte d'entrée par une porte coulissante automatique, mise en place d'un élévateur pour accéder au R-1)

Travaux d'acoustique salles périscolaires.

Vœux du maire

Accueil des nouveaux habitants

Cérémonie du 8 mai

et

Cérémonie du 11 novembre

Comme dans toutes les communes de France, elles ont été maintenues, en comité restreint.

Libération

du 4 septembre

Conscrits 2020
Le 29 février 2020.
10 ans : blanc
19 ans : vert
20 ans : noir
30 ans : jaune
40 ans : orange
50 ans : rouge
60 ans : bleu
70 ans : violet
80 ans : gris
90 ans et + : tricolore

Le mot *conscrit* signifie, dans le langage courant, l'ensemble des personnes nées la même année. Exemple : « mon mari et moi sommes conscrits ». Le terme est également utilisé par extension, pour toutes les personnes dont l'âge se termine par le même chiffre.
Exemple : « je suis conscrit avec mon père ». De même, les personnes nées la même année étaient appelées sous les drapeaux en même temps et faisaient donc leurs classes en même temps.
Ainsi une classe représente l'ensemble des personnes nées la même année. L'année des 20 ans est le moyen d'identification d'un ensemble de conscrits : ainsi la classe 2006 (parfois appelée *la 06*) désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 ans en 2006 (donc nés en 1986).
Les *interclasses* désignent le regroupement de toutes les classes se terminant par le même chiffre. Par exemple l'interclasse en 6 concerne les classes 2006, 1996, 1986...Il y a aussi les interclasses des années qui se suivent par exemple 2005, 2006 ou 2006, 2007…
Source Wikipédia.

Réouverture du marché avec protocole sanitaire

Un des sujets qui a le plus inquiété nos habitués a été la fermeture de notre marché hebdomadaire. Après plusieurs semaines, l'Etat a autorisé la réouverture mais uniquement pour les produits alimentaires et avec un nombre limité de commerçants.
C'est donc avec des consignes sanitaires strictes que notre marché du samedi matin a repris son activité.

Distribution de masques pour les San Germinois

Avec un énorme retard dans les livraisons, les masques sont enfin arrivés !
Plusieurs permanences ont été mises en place pour la distribution de ces masques à la population.
Environ 1000 masques ont été distribués sur les 4000 commandés car les délais de livraison ont fait que les habitants s'en étaient déjà procurés.

Fête de la Trinité et Fête Patronale

Malgré le contexte de l'année 2020, les 2 fêtes annuelles, celle de la Trinité et la fête patronale, ont bien eu lieu, avec respect des gestes barrières.

Illuminations

Comme tous les ans, le grand sapin devant la mairie a été offert par un administré de la commune. Nous remercions vivement M. et Mme MARAIS pour ce don et les agents des services techniques pour la conception et la mise en place des décors.

CARAH Photographie

CARAH Photographie

CARAH Photographie

Marché des Producteurs
2 août 2020

Un marché de producteurs et d'artisanat comme on les aime pour flâner, découvrir et déguster les spécialités locales.

Dimanche 2 Août 2020, de 17H30 à 20H le Marché estival organisé sur le Camping de l'Etang Titard a connu un beau succès.

Une vingtaine de producteurs locaux ont proposé leurs produits à une clientèle nombreuse de campeurs, d'habitants du village et des alentours.

Nous pouvions y trouver des vins du terroir, des poulets de Bresse, des escargots, des huiles, sirops, miels & confitures, des bijoux et accessoires de mode, des savons.

Rendez-vous à l'été 2021
pour la nouvelle édition !

LE MUSEE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION BRESSANES

Maison Collinet, route de Sens

71330 Saint-Germain du Bois

Comme toutes les structures culturelles et touristiques du territoire, l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne a été touché par la crise sanitaire.

Néanmoins le Château de Pierre de Bresse et l'Antenne de Saint-Germain du Bois en autres ont été en mesure de rouvrir leurs portes le 6 juillet 2020 après avoir mis en place un protocole sanitaire rigoureux pour le personnel et pour le public.

Depuis cette année, des audioguides sont à la disposition des visiteurs en Français, Anglais, Allemand et Néerlandais.

Les 2 après-midi patois ont remporté un vif succès.

Le temps a permis que la manifestation du dimanche 2 août se déroule sous les ombrages du parc Collinet, ce qui fut très agréable.

Les intervenants : Chantale Gauthier, Mireille Giroudet, Jean-Paul Inselin, Michel Limoges, l'Association Mémoire de Sornay représentée par André Massot et Christiane Monard, et Pierre Bondon à la Cornemuse ont su captiver leur auditoire à en croire les rires et les applaudissements à la fin de chaque saynète.

Le dimanche 6 septembre accueillait également Bernadette Gauthier et Roger Bardet.

Comme le souligne André Massot « Ces après-midi patois sont très importants car ils permettent de maintenir la mémoire et de faire vivre le patrimoine de la Bresse. »

Le jeudi 27 août, une visite guidée a été suivie par une trentaine de participants.

Dorothée Royot en charge des publics à l'Ecomusée assurait la présentation de l'Antenne, ses commentaires ont été agrémentés par les histoires en patois de Mireille et les explications plus mécaniques de Michel.

Les journées du patrimoine ont accueilli les samedi et dimanche après-midi « Les Contes de la Gourmandise » de Bernard et Véronique Plissonnier.

Thème qui convenait parfaitement à l'Antenne.

Le couple a su nous mettre l'eau à la bouche...et réveiller avec nostalgie nos souvenirs gustatifs.

Parallèlement, tout au long du week-end Christelle et Didier Giot de l'Hostellerie Bressane ont servi des repas concoctés à partir du livre de recettes des chefs Aubry et Picardat « La Tête de Veau, mais pas que ! » ouvrage présenté par l'Ecomusée.

Merci à Christelle et Didier pour leur collaboration.

Et à venir cette année 2021 : Les ateliers patois les premiers dimanches des mois de juillet, août et septembre, une visite guidée estivale en août, les Journées Européennes du Patrimoine en septembre, une fête du terroir en octobre...

Crédit Photo Maryse Picardat

Journée du Patrimoine

Thème : « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! »

Partir à la découverte de Saint Germain du Bois, c'est possible pendant les journées du patrimoine !

Une visite guidée est organisée par la municipalité en collaboration avec les élèves de 4ème du collège de Saint Germain du Bois et de M. Antoine SEIGLE-FERRAND, leur professeur d'histoire-géographie.

L'occasion de poser un nouveau regard sur la commune.

Rendez-vous samedi 19 septembre
à 18 h - cour de la mairie
Durée de la visite : 1 h 30
Gratuit
(Port du masque obligatoire)

A l'initiative des élèves de 4ème du collège du Bois des Dames et de leur professeur d'histoire-géographie, M. Seigle-Ferrand, une visite guidée de notre commune a été proposée lors des journées du patrimoine 2020.

Une vingtaine de San Germinois ont répondu présents et ont pu écouter les élèves évoquer les lieux historiques de Saint Germain du Bois.

Nous vous proposons de revivre cette balade découverte à travers les récits des guides d'un jour.

La Motte Castrale

Enora GUICANTI et Louis FEVRE

« La Bresse Bourguignonne est sans doute une des régions dans laquelle nous trouvons le plus de mottes castrales. 150 ont été relevées.

Une motte castrale est une colline, parfois artificielle, parfois naturelle, entourée d'un fossé de défense. Au sommet, une forteresse siégeait. Construite en bois, cette forteresse était constituée d'un donjon et de remparts.

Cette construction de défense apparaît dans la civilisation celte et gauloise.

La Motte Castrale de Saint-Germain-du-Bois faisait, sur une plate-forme ovale, 43 mètres sur 59 mètres, avec un fossé de 6 mètres de large, approvisionné par un canal en eau creusé plus au Nord.

Il est difficile de dater précisément la motte castrale de Saint-Germain-du-Bois. Les traces archéologiques sont très peu nombreuses.

Nous savons que, contrairement à Mervans ou Sens-sur-Seille, villages constitués en bourgs dès le 13e siècle, l'origine de Saint-Germain-du-Bois remonte au 12e siècle :

On peut rencontrer le terme de « Sanctus Germanus de Bosco » en 1155.

On peut rencontrer le terme de « Capella Sancti Germani » en 1184.

On peut rencontrer le terme de « Sanctus Germanus de Bosco in Brixia » en 1330

Donc l'origine de Saint-Germain-du-Bois : une chapelle et une motte castrale protégeant un domaine agricole dans la forêt de Bresse au 12e siècle.

A cette époque, il existe deux seigneuries : la Motte Futigny et le château en bois construit à l'intersection des rues actuelles de Pierre-de-Bresse et de La Balme.

Le propriétaire de la Motte Futigny était le « Seigneur de Fétigny, Bournau et partie de Saint-Germain » à la fin du 15e siècle.

Cette zone passe ensuite à la famille « De la Baume », seigneurs de Saint-Germain-du-Bois qui réunissent les deux seigneuries puis en 1670, dans l'héritage de la famille de Scorailles. Cette famille a participé au développement du site de Saint-Germain-du-Bois au 18e siècle.

Cette Motte castrale a été découverte par Georges Berthoud et Georges Hurou entre 1866 et 1875.

Entre 1976 et 1986, cet espace est menacé par la construction d'un lotissement. Les associations d'archéologie et le maire de l'époque, Gérard Chevalier, dont le nom a été donné à la coulée verte qui abrite la motte castrale, ont œuvré pour sa protection. »

Nous vous invitons à continuer la visite vers la Ferme Bachelet.

Ferme Bachelet

Clara EUVRARD et Tiphaine PALLU

Quelques mots sur la Ferme Bachelet de Saint-Germain-du-Bois

« Voici une ferme bressane restaurée et transformée en bâtiment communal. Cette bâtisse est un élément essentiel du patrimoine san-Germinois. Elle a été construite au début du 18e siècle, précisément en 1720.

Cette technique de construction, typique de la Bresse, utilise du bois et de la terre.

Les fermes sont généralement basses et allongées, afin de réduire la prise aux intempéries. Elles sont durant toutes les périodes de l'Histoire constituée de matériaux d'origine naturelle. Le pan de bois est la base de la maison bressane car elle constitue l'ossature.

Au départ, durant les 14e siècle et 15e siècle, de grandes écharpes en chêne de section importante traversent de haut en bas les travées correspondant à un étage de la maison. Puis, dès le 16e siècle, on diminue l'importance et la longueur des pans se limitant à l'espace laissé entre deux entretoises, mais on les multiplie afin de former de plus petits panneaux : apparaissent alors des croix de Saint-André et les pans à bâtons rompus, nom donné à la division des façades en carres horizontaux ponctués par de courtes écharpes obliques, positionnées alternativement pour une même travée.

Cette évolution des types de pans de bois permet dans certains cas de dater des constructions bressanes, de suivre les transformations ou agrandissements qui ont eu lieu.

Les hommes ont créé la ferme Bachelet en puisant dans les ressources locales (chêne de la forêt avoisinante, glaise du sol argileux pour les tuiles et briques, terre cuite « carrons », rameaux de bourdaine, pailles des récoltes, pisé quand le bois est devenu trop cher pour construire les pans du mur). »

La ferme bressane dans le paysage traditionnel

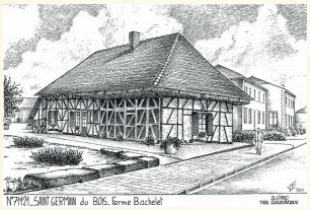

« La ferme bressane est construite autour d'un domaine composé de trois bâtiments, d'un puits, d'une mare, d'un verger, de champs de céréales et à la périphérie du bois. Elle comporte le bâtiment de maison pour l'habitation au centre, le bâtiment de bure (l'écurie) et le bâtiment de jour pour le cheptel porcin.

L'élément le plus emblématique de cette construction bressane est sans nul doute la pièce chauffée. Cette dernière était le lieu de réunion de la famille : on y échangeait, on dépilait le maïs, on filait le chanvre, on racontait des histoires au son de la vielle. Les qualités de la cheminée sarrasine furent longtemps appréciées dans cette région humide où abondait le bois de chauffage.

Les promesses de mariage, les contrats, les marchés importants se traitaient ici. Toute affaire conclue à cet endroit était scrupuleusement respectée et avait ainsi valeur de signature. La pièce portait toujours la date de construction de la bâtisse. Ce qui a permis de reconstituer l'historique de nombreuses fermes même quand elles ont été reconstruites ou restaurées. »

La restauration de ces bâtiments traditionnels permettent d'en connaître davantage sur les matériaux utilisés et sur les évolutions du bâti en Bresse à travers l'Histoire.

Nous vous invitons à continuer la visite en direction de l'église de Saint-Germain-du-Bois

Eglise de Saint-Germain-du-Bois

Andréa ALCAMO et Lucie MICHELIN

Nous savons qu'en 1184, il y avait une chapelle dans notre commune (Capella Sancti Germain de Bosco in Briscia). Saint-Germain n'avait à cette époque que le titre de chapelle, Mervans et Serley étaient quant à elles des églises.

Nous ignorons la date de construction de la première église. Elle était sur l'emplacement de la place actuelle, orientée Est-Ouest.

Pendant la Révolution Française, elle fut transformée en Temple de la Raison, le culte qui a remplacé officiellement la religion catholique. Elle redevient assez rapidement dédiée au culte catholique.

En 1835, le Curé Millot s'entend avec la municipalité sur un projet de nouvelle église. L'ancienne était en très mauvais état. La paroisse prit en charge l'intégralité des frais. Les gens du pays ont fait gratuitement toutes les briques, les chariots ont été prêtés. Les pierres proviennent du Château de la Balme. Le Maire a fourni le sable. La première pierre est posée le 15 Mai 1837. Le chantier se termine en 1838.

L'église est orientée Nord-Sud. Ce qui est rare, d'habitude les églises sont orientées en direction de l'Est (Jérusalem).

Le 13 Juillet 1840, le gouvernement de Louis-Philippe rassemble le hameau de Baslole et la commune de Saint-Germain-du-Bois. L'église devient trop petite. Deux chapelles et le clocher sont ajoutés en 1844.

L'église appartient au style romano-byzantin, mélange de style byzantin et de style roman. Les nefs latérales sont séparées de la grande par deux rangées de cinq colonnes en pierre qui supportent les voûtes.

L'autel vient de la Cathédrale de Chalon-sur-Saône (consacré en 1627).

Les statues en terre cuite ont été achetées à Lons-le-Saunier en 1839.

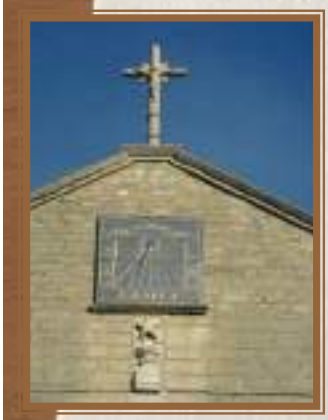

Le retable de la Chapelle de Saint-Germain provient de l'Hôpital de Louhans.

Un autel dans la Sacristie provient de Longwy dans le Jura. Le tabernacle provient des Cordeliers de Lons-le-Saunier.

Notons un cadran scolaire sur la façade :

Tous ces éléments ont été récupérés par le Curé Millot.

Une messe a été célébrée par le Pape Pie 7 en 1805 en l'honneur de l'Empereur Napoléon Ier.

Nous vous proposons de continuer votre visite vers l'Hostellerie Bressane.

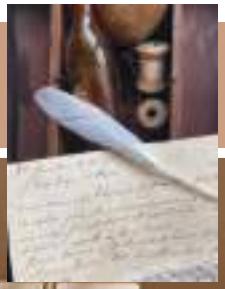

Hostellerie Bressane

Timothée AMARO et Clément PAGET

Ce sont le Marquis de Scorailles et le Seigneur de Bouhans qui ont fait bâtir cet hôtel particulier pour leurs parties de chasse, aux alentours de l'an 1750.

La famille de Scorailles est une famille noble du Midi de la France. Elle fait partie des chevaliers du Royaume de France.

Deux de ses membres sont importants dans la branche du Berry puis de Bourgogne :

François Philippe de Scorailles, dit le marquis de Scorailles (1714), chevalier de Saint Louis, seigneur de la Barre (1678), seigneur de La Balme (18 février 1699), chevalier de Malte, né vers le 13 novembre 1666, décédé le 16 février 1724, château de La Balme, colonel des dragons, puis maréchal de camp des armées du roi.

Etienne Marie de Scorailles, dit le marquis de Scorailles, seigneur de La Balme, chevalier de Saint Louis (27 juin 1736), né le 29 août 1700, château de La Balme à Bouhans, décédé le 30 mai 1758, Paris, paroisse de Saint Jacques du Haut Pas, maréchal de camp en 1748, général des armées du roi en 1758.

C'est en 1815 que l'édifice fut transformé en auberge et en relais pour diligences.

Ces relais offraient des repas et un lieu où les équipes d'attelage, constituées de mules ou de chevaux, pouvaient être changées.

Sur la façade est visible une sculpture. Il s'agit d'une allégorie de la Justice : c'est la représentation sous une forme humaine d'une idée.

Nous voyons une femme, les yeux bandés, porter un rameau d'olivier et une balance :

Les yeux bandés représentent la neutralité de la justice (elle ne prend pas partie pour l'un ou l'autre).

La balance signifie l'équité (la justice est équitable).

Le rameau d'olivier signifie la paix (la Justice apporte la paix et règle les conflits).

Cette sculpture date du 18e siècle.

Nous vous invitons à continuer la visite vers la Maison Collinet

Maison Collinet

Le Petit Plus
Le Commerce au 18e siècle

Mario BRETIN LOPEZ

« Saint-Germain-du-Bois est un carrefour. Son développement à partir du 18e siècle, sur l'impulsion de la famille de Scorailles, notamment Etienne-Marie (1700-1758), est lié à sa situation géographique.

Les routes :

- Proximité de la route Chalon-sur-Saône Lons-le-Saunier créée en 1730.
- Route de Louhans
- Route de Pierre-de-Bresse
- Route en direction de Beaune
- Route en direction de Bletterans

Cette situation de carrefour a de nombreux avantages :
Les foires et marchés s'organisent facilement.
De nombreux produits peuvent être accessibles.

De nombreuses taxes peuvent être récupérées par le seigneur, le Marquis de Scorailles (qui peut donc construire des infrastructures, comme les Halles par exemple, le long de la place).

Les progrès agricoles au Moyen-Age, puis au 17e siècle, permettent également de faire progresser le commerce. Le paysage autour de Saint-Germain-du-Bois se modifie, la forêt continue de reculer.

En 1720, la paroisse compte 1230 habitants.
En 1820, la paroisse compte 2500 habitants.

Une belle augmentation. »

Maison Collinet

Timothée AMARO et Clément PAGET

L'actuelle bibliothèque est en fait la maison Collinet c'est donc pour cela qu'elle est reliée au Parc Collinet.

Il s'agissait de la maison de l'intendant du Marquis de Scorailles, construite en 1750. L'intendant est celui qui est employé pour diriger la maison, administrer les biens et le domaine (terres et forêts), gérer la fortune.

Il y vivait et y travaillait.

C'est ici que notre visite s'achève.
Vous pouvez visiter l'Ecomusée qui reste accessible.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE REVERMONT 71

Une communauté de communes est administrée par un Conseil communautaires dont les membres sont élus par les Conseils municipaux. Le Conseil communautaire issu des 17 communes qui composent la CCBR71 a été renouvelé en juin dernier. Désormais, il compte 34 délégués communautaires, dont :

Le Président : **Didier FICHET**

Les 5 Vice-Président :

- **Nadine ROBELIN,**
- **Sébastien JACQUARD,**
- **Jean-Michel FROMONT,**
- **Christiane ESTELA,**
- **Jean SIMONIN.**

La CCBR71 comprend 6 commissions :

- **Communication**
- **Mutualisation**
- **Fonctionnement ALSH- RAM – Equipements sportifs**
- **Portage de repas**
- **Bâtiments**
- **Développement économique, promotion tourisme ZA, commerce local, Bresse initiative**
- **Voirie**

Les autres délégués :

- **Martine CHEVALIER**
- **Hubert FULPIN**
- **Françoise JACQUARD**
- **Pierre BOUSQUET**
- **Sabine DOMS**
- **Robert COULON**
- **Marion SAVOY**
- **Jocelyne EUVRARD**
- **Jean-Christophe BONIN**
- **Jean-Luc NALTET**
- **Françoise PUGEAUT**
- **Thierry BERLEMONT**
- **Murielle CHEMY**
- **Jean-Pierre PAPIN**
- **Emmanuel BRAILLON**
- **Jean-Claude VIEUX**
- **Aurélie SERVAN**
- **Jean-Paul CAVARD**
- **Florent CHAUX**
- **Robert GOYOT**
- **Yoann PIMENTEL**
- **Annie BOURGEOIS**
- **Audrey JALLEY**
- **Laurent PARADIS**
- **Nicolas VILAIN**
- **Samuel ROSSIGNOL**
- **Emmanuel BECLERE**
- **Jean-Michel FROMONT**
- **Evelyne CHANUSSOT**

La CCBR71 est administrée par 15 personnels, placés sous l'autorité de Madame Martine MOISSON, directrice.

SIEGE SOCIAL

8 rue Pontpierre – 71330 ST GERMAIN DU BOIS
03.85.72.02.19
03.85.72.39.66
ccbr71@orange.fr
ccbresserevermont71.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi
14h00 – 17h00
Du Mardi au Vendredi
9h00-12h00
14h00 – 17h00

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE REVERMONT 71

- ***Le portage de repas à domicile : 30 ans déjà !***

Le service du portage de repas à domicile fêtera ses 30 ans en février 2021.
En fin d'année 2020, la Communauté de Communes a investi dans un nouveau véhicule frigorifique. Il remplace le précédent qui avait 105 570 kms. La livraison est un vrai moment d'échange : les employés sont attentifs à l'état de santé et au bien-être des personnes. Ils peuvent être amenés à contacter le maire, la personne référente ou les pompiers s'ils observent des signes de fatigue inhabituels.

La livraison est effectuée trois fois par semaine :

- Le lundi pour les repas du lundi et du mardi
- Le mercredi pour les repas du mercredi et du jeudi
- Le vendredi pour les repas du vendredi, du samedi et du dimanche

Les repas sont confectionnés par Bourgogne Repas à Cuisery. Les menus sont élaborés par une diététicienne et se compose :

- Entrée ou potage
- Viande avec ses légumes
- Fromage et ½ baguette de bain
- Dessert

Le service est ouvert à toute personne en exprimant le besoin, sans référence à son âge.

Responsable : Monsieur Pascal RICHARD – 06.45.54.56.27 ou contacter la CCBR71 – 03.85.72.02.19

- **LA PISCINE INTERCOMMUNALE**

La Communauté de Communes Bresse 71 vous accueille au sein de sa piscine intercommunale, située à St Germain du Bois. Elle vous propose différents services, cours d'aquagym, cour de natation, nage libre, …
Retrouvez les horaires d'ouvertures sur le site internet de la Communauté de Communes.

Responsable : M. Frédéric N'DAW – Route de Louhans 71330 St Germain du Bois – 03.85.72.44.61

- **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)**

Le RAM est un service destiné aux parents, futurs parents, enfants et assistants maternels. Il met en relation les parents et les professionnels du territoire communautaire. La responsable du service accompagne les parents dans leurs démarches administratives d'employeurs (CAF, Pajemploi, contrat de travail…).
Le RAM est un lieu ressources pour les assistants maternels (droits et statuts, formation, analyse de la pratique…).
La responsable propose des temps d'animation à destination des enfants de moins de 3 ans, cela favorise l'éveil et la socialisation du jeune enfant avant l'entrée à l'école (éveil musical, yoga, créativité…). Ce service a également pour mission de proposer des temps d'échange autour de la parentalité, des moments de partage parents/enfants.

OUVERTURE DU RAM SUR 3 POLES		
St Germain du Bois 35 allée de la Balme	Mervans 15 route de Louhans	Savigny en Revermont Rue du Château d'Eau
Permanence sur rendez-vous les vendredis de 13h à 18h et un samedi matin par mois	Permanence sur rendez-vous les lundis de 13h à 17h30 et les jeudis de 13h à 17h	Permanences sur rendez-vous les mardis de 13h à 16h30
Matinées d'éveil sur inscription les vendredis de 9h à 12h	Matinées d'éveil sur inscription les lundis et jeudis de 9h à 12h	Matinées d'éveil sur inscription les mardis de 9h à 12h

Responsable : Madame Christelle DALLEREY- ram-ccbr71@orange.fr – 06.45.73.76.79 · Facebook ; Enfance Jeunesse Bresse Revermont 71

- **ACCUEIL DE LOISIRS**

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes à chaque périodes de vacances scolaires *(hors vacances de Noël)*, il accueil des enfants de 4 Ans à 11 Ans dans différentes communes du territoire communautaire en fonction des périodes. Différentes activités sont proposées aux enfants en lien avec des thèmes définis sur les périodes des vacances. Une sortie extérieure est également organisée une fois par semaine : parc animalier, bowling, cinéma, parc de loisirs, piscine, cirque ,....

Horaires de fonctionnement : De 7h30 à 9h00 : Garderie du matin / 9h00- 17h00 : Animations /
17h00 – 18h30 : Garderie du soir. Je l'a

Hors période de vacances scolaire, l'Accueil de Loisirs ouvre tous les Mercredis dans les locaux de la Salle d'Evolution de l'école de St Germain du Bois pour les 4-11 Ans avec les mêmes horaires de fonctionnement.

Vous pourrez retrouver toutes les informations de l'Accueil de Loisirs sur notre site internet : *http://ccbresserevermont71.fr* rubrique Enfance Jeunesse – Centre de Loisirs.

Responsable : Madame DUMONT Florine – al-ccbr71@orange.fr – 06.43.97.47.11 – Facebook ; Enfance Jeunesse Bresse Revermont 71

- ***BIBLIOTHEQUES***

Suite au départ de Madame Lisa DJOUADI MAUPETIT, une nouvelle responsable des bibliothèques, Madame Léa BACLET, est présente depuis octobre 2020.

Cette Année 2020 fut une année bien perturbée pour chacune et chacun. Habitants de la CCBR71, nous avons toutes et tous été touchés, plus ou moins, par cette pandémie et nos activités tant personnelles qu'associatives en ont été fortement amputées.

Les équipes des 8 points-lecture n'ont pu, dans le respect des obligations gouvernementales et communautaires, continuer les prêts de livres mais, à chaque trimestre, nous avons choisi pour vous tout un panel de livres : ils vous attendent, pour certains dans les locaux neufs créés par la CCBR71 comme à Savigny, d'autres rénovés de même, comme à St Germain du Bois.

Beaurepaire/S : Vendredi 14h30-17h30
Bosjean/LP : Jeudi 15h30-17h00
Frangy : Mercredi (en attente 2021)
Mervans : Lundi 16h00-17h00
Mercredi 10h00 – 12h00
Vendredi 9h30 – 11h30
Savigny : Mercredi 15h00 -16h00 ou Samedi 10h00 – 12h00 *en alternance*
Thurey : Mardi 16h30 – 18h00

St Germain du Bois : *(centre de ressources)*
Mercredi 9h00 – 12h00 15h30 – 18h30
Vendredi 15h30 – 18h30 *(sauf congés scolaires)*
Samedi 9h00 – 12h00

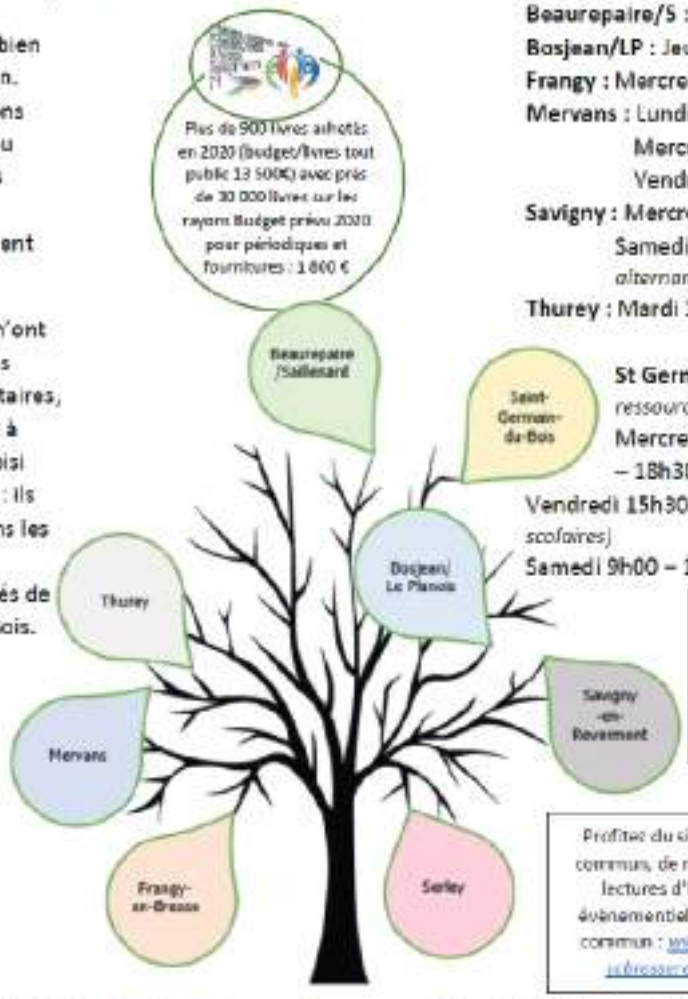

21 bénévoles au service des adultes, des jeunes, des maternelles et des tout-petits MAM et RAM sans oublier les Maisons de Retraite

Le même plaisir à vous accueillir dans les 8 lieux.

Profitez du site, du catalogue commun, de réservations et de lectures d'hommages ou événementielles sur notre site commun : www.bibliotheque-ccbresserevermont71.fr

Responsable : Madame Léa BACLET - lea.baclet@orange.fr – ou contacter CCBR71 au 03.85.72.02.19

LOCATION DES VILLAS D'HEBERGEMENT DE SERLEY ET FRANGY EN BRESSE

Entourées de logements intercommunaux, elles se composent d'une salle et d'une cuisine qui peuvent être louées, jusqu'à 40 personnes maximum, pour des repas de famille, des réunions…

Tarifs de location :

- Pour les habitants de la CCBR71 : 160€
- Pour les extérieurs de la CCBR71 : 210€

Pour tout renseignement ou location : contacter CCBR71 – 03.85.72.02.19 – ccbr71@orange.fr

LE BATIMENT INTERCOMMUNAL A SAVIGNY EN REVERMONT

Par cette réalisation, la CCBR71 se veut être au plus proche des populations en leur offrant, en tout point de son territoire, un accès à ses divers services. L'espace polyvalent réalisé sur le territoire de la commune de Savigny-en-Revermont accueille un point lecture, le RAM, les inscriptions « centre de loisirs » et les « activités petites vacances ». L'espace pourra favoriser les rencontres intergénérationnelles, notamment grâce à l'éventuelle rencontre école-ainés. Il sera ouvert à l'ensemble des populations du territoire communautaire.

LES CELLULES COMMERCIALES DE MERVANS

La construction des cellules commerciales a débuté courant 2020. Elles sont destinées à accueillir des activités faisant défaut dans la commune ou ne pouvant pas se développer en raison de leur situation ou de l'état de leurs locaux.

Pour la création de trois cellules commerciales, la CCBR71 a confié à l'OPAC une maîtrise d'œuvre partagée.

Les trois cellules commerciales ont une surface d'environ 100m² chacune. Elles ont un accès principal rue du marché. Lumineuses et modernes, elles sauront satisfaire les attentes des futurs locataires et de leur clientèle.

Pour toute information concernant la location d'une cellule, n'hésitez par à contacter la CCBR71 par téléphone au 03.85.72.02.19 ou par mail ccbr71@orange.fr - Plans des locaux disponibles sur notre site internet :http://ccbresserevermont71.fr

Retrouvez tous le détail de nos services sur notre site internet :

http://ccbresserevermont71.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE REVERMONT 71
8 rue Pontpierre – 71330 ST GERMAIN DU BOIS
✆ 03.85.72.02.19
🖷 03.85.72.39.66
✉ ccbr71@orange.fr

SICED BRESSE NORD

LES ORDURES MENAGERES

ATTENTION AUX ERREURS !

Les déchets alimentaires peuvent être jetés en ordures ménagères, mais vous pouvez privilégier le compostage pour ce type de déchets.

Les emballages recyclables (cartons, verre, bouteilles plastiques, acier-aluminium) doivent être déposés en Point d'Apport Volontaire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet
www.siced-bresse-nord.fr

SPANC

VOTRE SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NOUVEAU SERVICE: PASSAGE D'UNE CAMERA D'INSPECTION

Source photo: SPANC

Le SPANC s'est doté d'une caméra d'inspection. Ce nouvel équipement va permettre principalement la localisation, non connue à ce jour, des ouvrages d'assainissement individuels (regard, fosse septique,...).

Ce nouveau service sera mis en place à partir de 2021. Cette intervention pourra être réalisée lors de la visite périodique de l'installation ou ponctuellement sur la demande de l'usager. Pour tous renseignements relatifs aux conditions d'intervention de ce nouveau service, vous pouvez contacter les techniciens.

SERVICE D'ENTRETIEN DES OUVRAGES

Source photo: SPANC

Depuis 2011, le SPANC a mis en place un service d'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif (fosse toutes eaux, microstation, nettoyage de canalisation).

Ce service permet de faire bénéficier l'usager de **prix avantageux** tout en respectant la réglementation en vigueur (exemple tarif 2020 : 157 € pour une fosse toutes eaux de 3000 litres). Pour pouvoir bénéficier de ce service, un **bon de commande** est à remplir et à retourner au SPANC. Le bon de commande est disponible sur le site internet du Siced Bresse Nord ou auprès des techniciens.

N'hésitez pas à contacter le service pour toutes informations relatives à la nature de l'entretien et la fréquence à appliquer pour votre installation.

CONTACT:

SPANC Bresse Nord
391 Rue des Aztelins - 71310 SERLEY
Tél: 03 85 76 93 48
Mail: spanc.bresse.nord@orange.fr
Site: www.siced-bresse-nord.fr

LA TGAP :

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Qu'est ce que la TGAP ?

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est un impôt qui s'applique en France, depuis le 1er janvier 2000, sur toutes activités jugées néfastes pour l'environnement. Une partie de nos ordures ménagères étant enfouie à Chagny, ainsi que nos déchets non recyclables provenant des déchetteries, le SICED est donc assujetti à cette taxe.

Le financement du SICED est principalement effectué par la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères que chacun d'entre nous paye.

Si nous ne faisons pas d'effort pour réduire nos déchets, le SICED paiera davantage de TGAP, et n'aura d'autre choix que d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour faire face à cette hausse constante prévue jusqu'en 2025 comme le montre le graphique ci-dessous.

MOINS D'ORDURES MENAGÈRES

+

MOINS DE DÉCHETS NON RECYCLABLES EN DÉCHETTERIES

=

LIMITE DE LA HAUSSE D'IMPÔTS

CARAH Photographie
SAINT GERMAIN DU BOIS - BEAUNE - DIJON

Je suis photographe professionnelle de tous vos moments de vie que ce soit la rencontre de votre cher et tendre, votre mariage, la naissance de vos enfants, leur baptême…

Ou tout simplement des instants de bonheur que vous voulez immortaliser.

Je suis à l'écoute de tous vos projets.

Pour vous faire une idée de mon travail, n'hésitez pas à visionner les différentes galeries photos (mariage, portrait studio, portrait extérieur, grossesse, nouveau-né photothérapie) ainsi que mon site internet où vous découvrirez des prix attractifs

Je me déplace à votre domicile avec tout mon matériel ou sur le lieu de votre choix.

Bonne visite et pour toutes informations,

contactez-moi !

www.carahphotographie.com

Sarah BIHLER
Saint Germain du Bois
06.95.74.25.72
carah.photo@gmail.com -

SD Automobiles

Un nouveau garage a ouvert le 5 octobre 2020 à Saint Germain du Bois, 13 rue des métiers (Zone Artisanale)

STEVEN DOMINGUEZ est le gérant de cette nouvelle entreprise.

Après un CAP de carrossier et une expérience d'auto entrepreneur au service de plusieurs garages de la région, il a profité de la disponibilité de ce local à Saint Germain du Bois pour en faire l'acquisition.

Ce garage propose des prestations de carrosserie et de peinture ainsi que de la mécanique auto et moto.

Il met également à disposition un véhicule « utilitaire » aux artisans pour leur permettre de travailler durant le temps de réparation de leur véhicule.

Le garage SD AUTOMOBILES est joignable au 03 58 62 01 18

le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h30
le samedi de 8h30 à 12h00

Productrice des "Ptits pots apéro" (tartinables à base de fruits et légumes) depuis 6 ans à Saint Germain du Bois, j'ai eu l'occasion lors de nombreuses foires et marchés de découvrir la richesse de la production locale.

Avec Valery DUMURGIER mon compagnon, nous avons depuis un an murement réfléchi notre projet de magasin. Notre but n'étant pas d'être un commerce lambda de plus, mais de travailler en réel partenariat avec les producteurs. Nous avons donc été à la rencontre de chacun, afin de nous imprégner de leur histoire et état d'esprit, dans un rayon de 40 kms autour de St Germain afin de proposer à notre clientèle des produits de qualité issus du savoir faire de notre région.

Une trentaine de producteurs remplissent nos rayons, de la viande (bœuf, cochon, agneau volailles, lapin), poisson, fruits et légumes selon saisons, des terrines, du foie gras, des sirops, confitures, miel, fromages, yaourts, biscuits salés et sucrés, cosmétiques, huiles essentielles, lessive, vin, bière...
Présents sur Facebook nous avons également une boutique en ligne. Nous proposons un service de livraison à domicile ainsi que l'expédition de colis personnalisés partout en France.
Complémentaires nous souhaitons faire évoluer notre projet, avec des marchés, des animations en pleine harmonie

Situé au 90 route de sens 71330 Saint Germain du Bois
Le Festival des producteurs est ouvert
du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00
à 19h00 et le dimanche matin de 9h00 à12h00.
03 85 76 54 02

Charlotte KIPFER a ouvert son 2ème magasin l' Attrape Rêves il y a tout juste un an sur la commune de Saint Germain du Bois.
Magasin de prêt-à-porter pour Homme et pour Femme.
Du S au 5XXXXXL, vous y trouverez assurément votre bonheur !
Les 400m2 du magasin magnifiquement agencé et très copieusement achalandé, des arrivages permanents, une équipe dynamique, professionnelle et toujours souriante, ainsi qu' un nouveau concept de décoration pour la maison, de meubles et d' idées cadeaux finiront de vous convaincre.

Bijoux fantaisie, montres, maroquinerie, bougies Yankee Candle...un cadeau à offrir ou à s'offrir? Une carte cadeau pour être sûr de ne pas se tromper dans ses choix ? L' Attrape Rêves est là pour vous, avec vous mais surtout grâce à vous !

Ouvert en décembre TOUS LES JOURS de 8h30 à 19h30 NON STOP et le DIMANCHE de 9h à 12h.

L' ATTRAPE RÊVES
route de Pierre (face au super U)
71330 SAINT GERMAIN DU BOIS
TEL : 09 82 29 85 56

MAIRIE

14, place du marché

71330 SAINT GERMAIN DU BOIS

Tel : 03 85 72 01 47

mairie@saintgermaindubois.fr

www.saintgermaindubois.fr

https://www.facebook.com/SaintGermainduBois/

Ouverture Mairie

Lundi : 14 h à 17 h

Mardi au Vendredi : 9 h à 12 h

et 14 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h

Imprimerie Guinard

Crédit photos : JSL, Indépendant, Carah photographie, M. Picardat, Commune